

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



Entre redécouverte et création contemporaine : le double jeu des Éditions Tintamarre, (petite) presse universitaire louisianaise

Clint Bruce

Number 20-21, Fall 2011, Spring 2012

L'édition critique et le développement du patrimoine littéraire en Acadie et dans les petites littératures

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1010391ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1010391ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bruce, C. (2011). Entre redécouverte et création contemporaine : le double jeu des Éditions Tintamarre, (petite) presse universitaire louisianaise. *Port Acadie*, (20-21), 223–241. <https://doi.org/10.7202/1010391ar>

Article abstract

Depuis leur fondation en 2003, l'activité toujours croissante des Éditions Tintamarre, petites presses universitaires basées au Centenary College of Louisiana, à Shreveport, a donné un nouveau souffle à l'édition francophone en Louisiane. Se décrivant comme une « maison d'édition en langues patrimoniales » — *heritage language press* —, Tintamarre réédite des oeuvres du XIX^e siècle tout en tendant la main à la création actuelle en français. C'est ce « double jeu » qu'examine cet article. D'une part, il interroge l'inscription de cette entreprise de récupération littéraire dans divers contextes, ou champs d'insertion, au moyen de l'enjeu stratégique que serait la qualité patrimoniale des textes (re)publiés; ceux-là comprennent entre autres : le multilinguisme étatsunien, la francophonie nord-américaine ou encore les études françaises aux États-Unis. D'autre part, il met en lumière la « cohérence de la contradiction » qui sous-tend cette initiative hardie, à savoir la promotion du *livre-monument*, présenté comme un héritage culturel appartenant même aux non-francophones, afin de favoriser le *livre-texte*, instrument de développement du français comme langue vivante en Louisiane.

Entre redécouverte et création contemporaine : le double jeu des Éditions Tintamarre, (petite) presse universitaire louisianaise

Clint Bruce
Brown University

Résumé

Depuis leur fondation en 2003, l'activité toujours croissante des Éditions Tintamarre, petites presses universitaires basées au Centenary College of Louisiana, à Shreveport, a donné un nouveau souffle à l'édition francophone en Louisiane. Se décrivant comme une « maison d'édition en langues patrimoniales » — *heritage language press* —, Tintamarre réédite des œuvres du ^{xix}^e siècle tout en tendant la main à la création actuelle en français. C'est ce « double jeu » qu'examine cet article. D'une part, il interroge l'inscription de cette entreprise de récupération littéraire dans divers contextes, ou champs d'insertion, au moyen de l'enjeu stratégique que serait la qualité patrimoniale des textes (re)publiés; ceux-là comprennent entre autres : le multilinguisme étatsunien, la francophonie nord-américaine ou encore les études françaises aux États-Unis. D'autre part, il met en lumière la « cohérence de la contradiction » qui sous-tend cette initiative hardie, à savoir la promotion du *livre-monument*, présenté comme un héritage culturel appartenant même aux non-francophones, afin de favoriser le *livre-texte*, instrument de développement du français comme langue vivante en Louisiane.

En concluant le dernier des trois chapitres de son *Histoire littéraire de l'Amérique française* (1954) consacrés à la littérature en langue française de la Louisiane, Auguste Viatte avait sans doute le sentiment de fermer un cercueil : « *la littérature franco-louisianaise a pris fin* »¹, affirmait-il. Et pourtant, autant le français avait jadis joué un rôle très important dans la vie publique en Louisiane, autant la littérature louisianaise en français y avait été abondante, eu égard à la population, diverse, étant le fait de Créoles aux origines variées, ainsi que d'immigrés et d'exilés français, et souvent d'une indéniable originalité. Il restait que, après « *l'éclat des belles années* »² du milieu du ^{xix}^e siècle, l'étiollement de la langue française dans cet État américain semblait avoir fait son œuvre inexorable.

Nous savons aujourd'hui que, grâce à la « renaissance » du fait francophone amorcé dès les années 1960, cette nécrologie s'est avérée prématurée. Il suffit de souligner, rien que dans le domaine des échanges Acadie-Louisiane, la participation récente de poètes cadiens au Festival acadien de poésie à Caraquet³. Toutefois, jusque vers le début des années

1. Auguste Viatte, *Histoire littéraire de l'Amérique française : des origines à 1950*, Paris, PUF, 1954, p. 299.
2. *Id.*, p. 300.
3. À savoir Beverly Matherne en 2009, Jean Arceneaux et Brenda Mounier en 2010.

2000, la nouvelle (mais sporadique) écriture louisianaise n'avait pas encore donné lieu à un projet d'édition durable. Quant à l'important corpus légué par le ^{xix}^e siècle, il demeurait surtout l'apanage des chercheurs qui s'aventuraient dans les rayonnages sombres des fonds d'archives.

Cette situation a changé en 2003 avec la fondation des Éditions Tintamarre par le professeur Dana Kress du Centenary College of Louisiana⁴. Se décrivant comme une « maison d'édition en langues patrimoniales » — *heritage language press* —, Tintamarre réédite des œuvres du ^{xix}^e siècle tout en tendant la main à la création actuelle en français⁵. Bien que nous soyons affilié depuis la première heure à cette initiative⁶, nous avons moins l'intention dans cet article d'en faire la promotion que de montrer comment ces deux vocations sont réunies autour d'une conception élastique du « patrimoine » louisianais : c'est ce que nous pouvons appeler le « double jeu » de ces petites presses universitaires. Il s'agira notamment d'élucider des stratégies discursives employées par Tintamarre en vue de réintroduire, voire de « reconstruire » un patrimoine littéraire largement ignoré, en l'inscrivant dans un contexte à la fois local (la Louisiane), national (les études littéraires aux États-Unis) et, dans une moindre mesure, international (la francophonie).

Les Éditions Tintamarre

Les Éditions Tintamarre ont publié plus d'une trentaine de livres — la grande majorité en français. Leur catalogue se subdivise en deux collections. La première, les « Éditions Tintamarre » proprement dites, regroupe des éditions critiques ou annotées d'œuvres littéraires louisianaises, essentiellement du ^{xix}^e siècle. Jusqu'à présent, cette série compte une douzaine de parutions et propose tant des œuvres uniques — comme *La Nouvelle Atala* d'Adrien Rouquette, édition préparée par Élisabeth B. Landry (2003), ou la scabreuse tétralogie *Les Quarteronnes de la Nouvelle-Orléans* de Sidonie de La Houssaye, annotée avec une introduction par Christian Hommel (2006 et 2009) — que des anthologies, telles que *Paroles d'honneur – Écrits de Créoles de couleur néo-orléanais* de Chris Michaelides (2004). Il y a également un recueil de poésie bilingue (*Les Vagabondes* du poète de couleur Camille Thierry, traduit par May

4. Voir le portail des Éditions Tintamarre : <http://www.centenary.edu/editions/>.

5. L'expression *langues ancestrales* existe également, mais elle ne traduit guère la notion de patrimoine contenu dans le terme *heritage*.

6. L'auteur de cet article siège au comité de rédaction et de direction des Éditions Tintamarre depuis leur fondation, sur l'invitation de M. Kress, sous la direction de qui il a fait des études de littérature française au Centenary College, entre 1997 et 2002. Il a été assistant de recherche lors de la création d'une importante bibliothèque numérique d'œuvres louisianaises, laquelle a précédé la création de la maison d'édition.

Rush Gwin Waggoner [2004]), une édition bilingue de deux nouvelles en allemand, ainsi qu'un roman dans cette langue⁷.

Dans la deuxième collection, les « Cahiers du Tintamarre », sont rassemblées, d'une part, des republications de textes anciens, sans appareil critique et parfois dans des anthologies, comme *Contes et récits de la Louisiane créole* I (2006) et II (2008), et, d'autre part, des œuvres originales signées par des écrivains contemporains. Cette dernière catégorie se limite pour l'instant à quatre titres, à savoir un court roman (*Baron Rouge 19–59* de Freddy De Pues, 2006) et trois recueils de poésie (*L'École gombo* de Kirby Jambon, 2006; *Julie Chouffleur ou Les preuves d'amour* de David Cheramie, 2008; et *Lamothe-Cadillac : sa jeunesse en France* de Beverly Matherne, 2009).

À l'heure actuelle, les textes réédités (établis sans appareil critique) représentent donc la majeure partie du catalogue de Tintamarre, soit dix-huit titres.

S'il faut insister sur le fait qu'il s'agit d'une *petite* maison d'édition, c'est en premier lieu en raison du cadre institutionnel. Situé à Shreveport, à l'extrême nord-ouest de l'État, bien en-dehors du foyer historique de la langue française en Louisiane, le Centenary College of Louisiana est une toute petite université d'arts libéraux, fréquentée par seulement un millier d'étudiants et n'offrant pas de programmes de troisième cycle. Les cours de langue et de littérature françaises sont assurées par un seul professeur, le précité Dana Kress. Ce qui revient à dire que, au Centenary College, l'enseignement prime plutôt que la recherche; ainsi, la maison d'édition a pris la suite de projets antérieurs à visée pédagogique. Il y eut d'abord un journal étudiant en langue française, lancé en 1996 et baptisé *Le Tintamarre*. Lorsque, vers 1998, M. Kress, dix-neuviémiste formé par Claude Pichois à l'Université Vanderbilt, a commencé à fréquenter les fonds d'archives pour prendre connaissance de la littérature francophone indigène, il a embrigadé ses étudiants pour créer une bibliothèque numérique dans le simple but de mettre en circulation des textes que seuls les louisianistes connaissaient⁸.

La maison d'édition est venue ensuite pour répondre à des besoins qu'un site Internet ne pouvait combler, à savoir : rendre les œuvres

7. *Black and White in the Red River Swamps: Two Stories by Friederich Gerstäcker*, textes établis et traduits par Mark Gruettner et Robert Bareikis, Shreveport, Éditions Tintamarre, 2006; et *Die Geheimnisse von New Orleans* de Ludwig von Reizenstein, édition critique de Steven Rowan, Shreveport, Éditions Tintamarre, 2004.

8. Nous devons nuancer ces propos en soulignant que quelques projets de réédition, intéressants mais isolés, avaient déjà été réalisés par plusieurs chercheurs d'autres institutions, en Louisiane et au Québec. Nous reviendrons là-dessus plus loin.

accessibles à des francophones âgés qui n'étaient peut-être pas adeptes d'Internet; doter la littérature louisianaise de la légitimité conférée par une presse universitaire; et encourager l'enseignement de cette littérature et éventuellement l'émergence d'un véritable discours critique sur les œuvres. Les éditions critiques et commentées visent ces deux derniers objectifs. Ces livres à usage pédagogique sont préparés par des chercheurs, professeurs ou doctorants, tandis que l'évaluation des manuscrits est confiée au comité de rédaction et de direction, composé de spécialistes de littérature louisianaise⁹.

Le projet est financé par des subventions, des dons privés et, jusqu'à un certain point, la vente des livres. Tintamarre a bénéficié d'une subvention initiale, en 2002–2003, du Conseil des régents de Louisiane pour la publication de douze livres; celle-ci a été renouvelée cinq ans plus tard. Des œuvres d'auteurs afro-créoles ont été financées grâce au fonds Newton Smith¹⁰. Les Éditions Tintamarre n'ont commencé à publier des œuvres nouvelles que lorsque le comité a reçu le manuscrit, tout à fait inattendu, de De Pues, en 2005. Le succès de l'initiative a attiré des dons de particuliers. Le traditionnel système de distribution, basé au collège, ayant longtemps limité les ventes potentielles, la maison est passée en 2010 à la vente en ligne à travers Amazon.com¹¹.

Les étudiants du Centenary College sont restés très impliqués dans le travail de l'édition; la dimension pédagogique du projet a même joué un rôle dans l'attribution de subventions à la nouvelle maison d'édition. Pour toute la collection « Les Cahiers du Tintamarre », ils se chargent de l'établissement des textes, qu'ils recopient; de la conception graphique des livres; de la mise en pages et parfois de textes de présentation — tout cela sous la direction de leur professeur, il va sans dire. Tout récemment, l'ensemble de ces compétences a été mobilisé pour un même projet, une *Anthologie de poésie louisianaise du XIX^e siècle* (2010), lauréat du Concours jeunesse francophone en action 2009, organisé par le Centre de la francophonie des Amériques.

Voilà donc un certain nombre de conditions réunies : des textes intéressants, des chercheurs dévoués, des étudiants enthousiastes, de la

9. Les autres membres du comité sont Jennifer Gipson (Université du Wisconsin à Madison); Amanda Lafleur (Université d'État de Louisiane); Carol Lazzaro-Weiss (Université du Missouri-Columbia); Chris Michaelides (Université de Louisiane à Monroe); et May Rush Gwin Waggoner (Université de Louisiane à Lafayette).
10. Né esclave à la veille de la Guerre civile, Newton Smith (1859–1956) était un agriculteur et entrepreneur de la région de Shreveport. Bien qu'il n'ait jamais appris à lire, il encouragea activement les autres à s'instruire. (Willie Burton, *On the Black Side of Shreveport: A History*, Shreveport, s. n., 1983, p. 3–4)
11. Communication personnelle, 16 août 2010. Au moment d'écrire ces lignes, plusieurs titres étaient déjà disponibles sur Amazon.com.

bonne volonté et un minimum d'assise financière. Certes, il faut beaucoup plus que cela pour fonder et faire fonctionner une presse universitaire, même des plus petites. Une imprimerie professionnelle de Shreveport s'occupe de l'impression des livres eux-mêmes. Bien que Tintamarre ne reçoive aucun soutien financier direct de la part du Centenary College, le collège fournit des locaux et sa librairie se charge des ventes et de l'expédition des commandes¹².

Si l'initiative prend des allures artisanales par certains côtés, le modèle Tintamarre a l'avantage de l'innovation et de la flexibilité, atouts à une époque de crise généralisée des presses universitaires aux États-Unis, dont plusieurs se sont retrouvées au bord de la faillite¹³.

Démarche

La démarche adoptée consistera à confronter les pratiques et politiques éditoriales de Tintamarre à une analyse discursive de la construction de la notion de « patrimoine » (*heritage* ou *legacy*, en anglais), avancée comme raison d'être principale de l'initiative.

Les données proviennent de plusieurs sources. Il y a des documents émis par Tintamarre à visée promotionnelle, par exemple des demandes de subventions, le site Internet de la maison d'édition et des communiqués de presse du Centenary College; ainsi que des paratextes (notices explicatives, préfaces, quatrièmes de couverture). Des représentations médiatiques du projet ont également été considérées. À des fins de clarification, un entretien a été effectué avec le directeur, Dana Kress; des propos ont aussi été recueillis auprès de deux collaborateurs, Christian Hommel et Chris Michaelides, également professeurs; de deux auteurs, Kirby Jambon et Beverly Matherne; et de deux professeurs et chercheurs sans affiliation avec Tintamarre, Deborah Jenson de l'Université Duke et Christopher L. Miller de l'Université Yale¹⁴.

À l'examen de ces données, nous interrogerons l'inscription de cette entreprise de récupération littéraire dans divers contextes, ou champs d'insertion, au moyen de l'enjeu stratégique que serait leur qualité patrimoniale. Le terme *champ d'insertion* désignera tout contexte ou domaine auquel peut s'adresser l'activité des Éditions Tintamarre. Ces

12. Le Centenary College touche 3,50 \$ sur chaque livre vendu, les prix se situant entre 13,50 \$ et 21,50 \$.

13. John B. Thompson, « Survival Strategies for Academic Publishing », *Publishing Research Quarterly*, 21.4, 2005, p. 6.

14. Un questionnaire unique n'a pas été élaboré, même si des points similaires ont été abordés; nous avons préféré formuler des questions pour ainsi dire taillées sur mesure, à partir des expériences spécifiques de chaque informateur avec les Éditions Tintamarre. L'entretien et les réponses aux questionnaires seront signalés entre parenthèses par les initiales CP, pour « Communication personnelle ».

champs d'insertion pouvant être nombreux, nous en retiendrons sept : 1) le développement du français comme langue vivante en Louisiane; 2) les études louisianaises comme discipline universitaire; 3) les études françaises/francophones aux États-Unis; 4) le multilinguisme étatsunien et la redéfinition de la « littérature américaine »; 5) la défense et la promotion des langues minoritaires; 6) la francophonie nord-américaine; et 7) l'état actuel des presses universitaires aux États-Unis.

Ces divers espaces d'intervention et de réception seront traités de manière « organique », c'est-à-dire non systématique. Ce qu'il importera de mettre en relief, c'est la mise en œuvre du discours patrimonial afin de favoriser le développement de la littérature louisianaise, perçue et présentée comme un tout, comme un corpus faisant ensemble, qu'il s'agisse d'œuvres ayant une valeur historique ou de textes contemporains — d'où le « double jeu ».

La mission énoncée des Éditions Tintamarre

La notion de patrimoine est au cœur de la mission des Éditions Tintamarre. Ce point apparaît on ne peut plus explicite dans trois documents à la lecture desquels se dessine, cumulativement, un véritable énoncé de mission.

Une demande de subvention donne comme objectif premier de « *faire connaître et mettre en valeur le patrimoine culturel unique de la Louisiane (Louisiana's unique cultural legacy), à travers le Sud, les États-Unis et le monde entier* »¹⁵. Évidemment, la mise en scène d'échelles de rayonnement est frappante dans cette phrase; le sens de cette action est développé dans deux autres textes.

Selon une notice explicative paraissant dans les livres de la série « Les Cahiers du Tintamarre » :

La vente de la Louisiane donna à la nation américaine des milliers de citoyens futurs dont l'héritage se trouvait en France, au Canada francophone, en Allemagne, en Espagne, en Afrique et aux Caraïbes. Américanisés par le hasard, [...] ils nous ont laissé, dans leurs journaux, leurs livres, leurs manuscrits et leurs chansons, un registre riche et varié de leur vie au Nouveau Monde. C'est cette expérience — exprimée au moyen de ces langues aujourd'hui minoritaires — que *Les Cahiers du Tintamarre* explorent, et ce faire dans les mots des gens qui l'ont vécue ou qui la vivent encore.

15. Nous traduisons.

Or nous avons vu avec la publication de deux livres en allemand que Tintamarre est prêt à assumer d'autres langues que le français. C'est en ce sens qu'un communiqué de presse diffusé par le Centenary College en 2006, explique :

La maison d'édition publie des œuvres issues de cette riche tradition multilingue qui est celle des États-Unis. Seule presse universitaire aux États-Unis se consacrant exclusivement à la littérature américaine écrite dans des langues autres que l'anglais, la maison d'édition recherche activement des éditions savantes et des œuvres de création contemporaine dans des langues aussi variées que l'arabe, le navajo, le chinois, le français et l'allemand.¹⁶

Examinons un peu ces trois déclarations qui, prises ensemble, forment un programme pour le moins ambitieux et imposent que nous fassions un certain nombre d'observations.

La première est que l'entreprise éditoriale trouve sa justification dans un glissement entre un patrimoine matériel (journaux, livres et manuscrits) et le patrimoine immatériel qui serait le contenu de ces écrits. Pour Dana Kress, la reproduction des textes littéraires de la Louisiane francophone relève de l'état d'urgence :

Beaucoup d'œuvres ont été perdues pour toujours à cause de Katrina. Il y a des œuvres que nous avons publiées qui déjà n'existent plus dans les archives et je peux dire avec certitude que nous allons en publier d'autres qui, dans quelques années, auront disparu des bibliothèques.¹⁷

Il faut savoir que, si plusieurs œuvres louisianaises ont été publiées sous forme de livres, en Louisiane ou en France, au ^{xix}^e siècle, la majorité ont paru dans les journaux de l'époque. Beaucoup de ces journaux sont dispersés dans divers fonds d'archives et dans des collections privées, où ils sont souvent imparfaitement répertoriés et parfois mal conservés. M. Kress a cité l'exemple d'une bibliothèque universitaire en Louisiane dont le sous-sol fut inondé lors des ouragans de 2005 : c'est là que se trouvaient les archives louisianaises. Les dégâts ne se limitèrent pas à des œuvres historiques; une écrivaine très active aujourd'hui aurait perdu quantité de manuscrits inédits, qu'elle gardait chez elle¹⁸. Le projet Tintamarre se

16. Nous traduisons.

17. CP, 16 août 2010.

18. Kress, CP, 16 août 2010.

veut donc « patrimonial » au premier degré, dans la mesure où il cherche à préserver et à transmettre des biens culturels menacés de disparition.

Le document matériel, support original à la survie incertaine, serait important par son contenu pour la raison expresse que les textes en question témoignent de l'expérience des minorités culturelles de la Louisiane. Qui plus est, ils porteraient un regard particulier sur une histoire commune; les connaître, ce serait enrichir la vision que « nous » (c'est-à-dire les Étatsuniens) pouvons avoir de « notre » société multiculturelle; les ignorer, ce serait perdre une partie essentielle de la mémoire collective. De par son histoire coloniale, la Louisiane est positionnée, dans le second document, vis-à-vis de l'ensemble des États-Unis, dont elle paraît appelée à complexifier toute vision monolithique (monolingistique et monoculturelle).

Ce qui peut intéresser ici, c'est que la valeur documentaire l'emporte nettement (voire exclusivement) sur d'éventuelles qualités littéraires, intrinsèques ou comparatives, de textes qui sont pour la plupart des œuvres littéraires¹⁹. Bien que la contextualisation historique soit une fonction importante de toute édition savante, les textes de présentation des Éditions Tintamarre ne passent pourtant pas sous silence la dimension proprement littéraire des œuvres, voire leur littérarité : à titre d'exemple, l'introduction du roman *Louisiana* d'Armand Garreau (2003), signée par M. Kress, s'attache à situer le texte présenté par rapport à d'autres représentations littéraires des mêmes faits historiques²⁰. Nous pouvons donc en conclure que l'énoncé de mission sert surtout à souligner l'intérêt et la pertinence de la littérature louisianaise, au-delà de l'enceinte des études littéraires, pour l'ensemble de la société, si ce n'est pas (à bien noter que nous analysons ici) pour l'humanité en général (« *dans le monde entier* »).

La revendication de « *la littérature américaine écrite dans des langues autres que l'anglais* » s'inscrit de manière résolue dans la contestation d'une définition unilingue de la littérature américaine. Le mouvement révisionniste — au sens premier, de « revoir », d'y porter un regard neuf — de l'histoire littéraire des États-Unis est mené depuis une quinzaine d'années par Werner Sollors et Marc Shell de l'Institut Longfellow à Harvard; ces chercheurs et d'autres se ralliant à eux mettent au grand jour l'étonnante diversité linguistique des écritures littéraires aux États-Unis, y compris dans tous les territoires devenus étatsuniens, ainsi que les relations

19. À l'exception des « communications spiritualistes », des transcriptions de messages envoyés par les morts à travers des médiums, rassemblées par Michaelides dans *Paroles d'honneur*.

20. Le roman met en scène la révolte des colons français contre les autorités espagnoles au lendemain de la cession de la Louisiane à Charles III en 1763.

et transferts entre ces traditions. La Louisiane n'a guère été laissée en rade, d'ailleurs : un article sur les écrivains louisianais dits de couleur figure dans l'ouvrage collectif *Multilingual America*²¹, et *The Multilingual Anthology of American Literature* inclut la nouvelle anti-esclavagiste « Le Mulâtre », de Victor Séjour (1817–1874)²². M. Kress et nous-même avons siégé au Groupe de discussion sur les littératures étatsuniennes dans des langues autres que l'anglais de la Modern Language Association, fondée par le professeur Sollors en 1996. Par ailleurs, Norman R. Shapiro a traduit deux pièces de Séjour²³, en plus d'une anthologie bilingue, présentées par M. Lynn Weiss²⁴. Le fait que M. Weiss et que d'autres chercheurs se penchant sur la littérature louisianaise soient américanistes indique que nous assistons bel et bien à un décroisement et à une redéfinition, modestes, soit, de la littérature « américaine » par le biais d'un réexamen du patrimoine linguistique.

Cela soulève une question inévitable : vu que Tintamarre déclare souhaiter « *faire connaître et mettre en valeur le patrimoine culturel unique de la Louisiane* » et que cette action est envisagée en premier chef dans un cadre régional (« *le Sud* ») et national, la traduction vers l'anglais ne s'imposerait-elle pas comme recours premier?

La formule *heritage language press*, employée dans des demandes de subvention et dans le communiqué de presse cité ci-dessus, est vraisemblablement une invention des Éditions Tintamarre²⁵. Or, le terme *heritage language*, « langue patrimoniale ou ancestrale », est employé aujourd'hui aux États-Unis pour désigner toute langue autre que l'anglais parlée par une communauté ou au sein d'une famille. Cette expression,

21. Michel Fabre, « The New Orleans Press and French-Language Literature by Creoles of Color » dans *Multilingual America: Transnationalism, Ethnicity, and the Languages of American Literature*, Werner Sollors (dir.), New York, NYU Press, 1998, p. 29–49.
22. Texte original accompagné d'une traduction d'Andrea Lee, « The Mulatto », dans *The Multilingual Anthology of American Literature: A Reader of Original Texts with English Translations*, Werner Sollors and Marc Shell (dir.), New York, New York University Press, 2000, 146–81. La nouvelle de Séjour avait également reçu l'honneur d'une traduction de Philip Barnard dans *The Norton Anthology of African American Literature*, 2^e éd., Henry Louis Gates, Jr. et Nellie Y. McKay (dir.), New York, Norton, 2004, p. 353–365.
23. Il s'agit du *Juif de Séville* (1844) et de *La Tireuse de cartes* : *The Jew of Seville*, traduit par Norman R. Shapiro avec une introduction par M. Lynn Weiss, Urbana, University of Illinois Press, 2002, et *The Fortune-Teller*, traduit par Norman R. Shapiro, avec une introduction par M. Lynn Weiss, Urbana, University of Illinois Press, 2002.
24. M. Lynn Weiss (dir.), *Creole Voices : The Francophone Poetry of Nineteenth-Century Louisiana*, traductions de Norman R. Shapiro, Urbana, University of Illinois Press, 2004.
25. Une simple recherche dans Google ne rapporte qu'une autre occurrence de cette expression, où elle renvoie à la presse périodique destinée aux immigrés.

qui renvoie à la langue inférieure en situation de diglossie, a surtout cours dans le domaine de l'éducation, où elle encadre la réflexion sur des approches et méthodes en vue soit de préserver une langue minoritaire soit de faciliter l'instruction en anglais²⁶. Le terme connaît donc une certaine vogue et traduit une réalité politique incontournable : à savoir que la notion de bilinguisme, qui évoque celle de droits linguistiques, laquelle n'a pas du tout le même sens et surtout pas le même poids aux États-Unis qu'au Canada, est tombée en disgrâce vers la fin des années 1990²⁷. Si l'acceptation de l'expression *heritage language* signifie aussi la renonciation à une position d'égalité entre la langue « patrimoniale », dominée, et la langue dominante, elle a cet avantage concomitant d'esquiver tout conflit politique, car l'idée de patrimoine n'est guère contestée — et cela, d'autant plus qu'elle peut être arrimée à des initiatives en faveur du tourisme culturel, par exemple²⁸. Tintamarre se pose en défenseur du patrimoine linguistique, la langue comme patrimoine ou langue-patrimoine; les écrits littéraires en seraient le dépôt. En cela, les presses du Centenary College se démarquent d'autres maisons d'éditions rejoignant des communautés linguistiques minoritaires, comme la maison Arte Público Press de Houston, associée au projet *Recovering the U.S. Hispanic Literary Heritage*, qui édite davantage de titres bilingues ou en anglais qu'en espagnol exclusivement.

Il y a donc, d'une part, volonté de promouvoir le français au nom du principe de la diversité linguistique, dans le contexte du multiculturalisme étatsunien et, d'autre part, l'initiative Tintamarre est indissociable de la situation particulière du français en Louisiane.

Les Éditions Tintamarre dans la Louisiane francophone

La situation actuelle du français en Louisiane tient du paradoxe. Les cultures traditionnellement francophones de la Louisiane ont beau jouir d'une visibilité sans précédent, grâce entre autres à une promotion intense

26. Voir Donna Brinton, Olga Kagan et Susan Bauckus, *Heritage Language Education: A New Field Emerging*, New York, Routledge, 2008. Il existe également une revue consacrée à la problématique des langues patrimoniales, *Heritage Language Journal*.

27. À la suite de plusieurs défaites référendaires infligées à des programmes scolaires bilingues, en espagnol surtout, la réforme éducative de 2002 dite *No Child Left Behind* infirmait la loi sur l'éducation bilingue en vigueur depuis 1968. Quant à la notion même de droits bilingues, l'ouvrage de Sandra del Valle, *Language Rights and the Law in the United States: Finding Our Voices* (Clevedon, Angleterre; Buffalo, Multilingual Matters, 2003) est écrit perceptiblement sur le mode optatif.

28. Voir le livre de Sarah Le Menestrel, *La Voie des Cadiens : tourisme et identité en Louisiane*, Paris, Belin, 1999, et l'article de Connie Elbe, « French in New Orleans: The Commodification of Language Heritage », *American Speech*, vol. 84, n° 2, 2009, p. 211–215.

du tourisme culturel, le recul du français comme langue vernaculaire est une réalité indéniable, en dépit des efforts menés par le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL), agence d'État créée en 1968²⁹. Face à la rupture de la transmission intergénérationnelle de la langue, Barry Jean Ancelet a appelé à un programme d'aménagement visant à assurer la viabilité du français « *comme deuxième langue d'usage dans l'État* »³⁰. Pour ce faire, soutient-il, il faudrait développer tout un appareil de promotion du français dans l'espace public : « *cinéma, littérature, radio, télévision, musique, affichage routier et commercial* »³¹. Quiconque a séjourné dans le sud de la Louisiane aura observé que de telles initiatives existent, quoique à l'état embryonnaire, sauf pour quelques exceptions (dont la plus prometteuse serait la création relativement récente d'un réseau de programmes d'immersion). L'activité des Éditions Tintamarre semble participer de cette réorientation.

Or le réveil identitaire qui s'est opéré en Louisiane francophone à partir des années 1960–1970 a trouvé une expression puissante dans une nouvelle écriture en français. Après les premiers essais et recueils de poésie publiés par des éditeurs étrangers (au Québec et en France)³², le Centre d'études louisianaises de l'Université de Louisiane à Lafayette prend le relais à partir des années 1980; plusieurs œuvres originales paraissent — mais pas de roman — et une revue littéraire, *Feux follets*, voit le jour en 1991³³. Ce sont des signes encourageants qui donnent des résultats intéressants, mais ces initiatives s'essoufflent après chaque envolée³⁴. Vers la fin des années 1990, des poètes cadiens et créoles

29. Selon les recensements de 1990 et 2000, le nombre de Louisianais parlant français à la maison serait passé de plus de 250 000 personnes à environ 198 000 sur cette période. Ces chiffres n'indiquent pourtant pas le nombre de locuteurs réels ou partiels susceptibles d'utiliser le français dans d'autres contextes.

30. C'est notre traduction d'une phrase circonspecte : « *[I]t may be possible to regenerate French as a functional second language in the state.* » (Ancelet, « A Perspective on Teaching "the Problem Language" in Louisiana », *The French Review*, vol. 63, n° 1, 1988, p. 354).

31. *Ibid.*

32. Je pense surtout à *Lâche pas la patate* de Revon Reed, Montréal, Éditions Parti pris, 1976; à l'autobiographie *Moi, Jeanne Castille, de Louisiane*, Paris, Luneau-Ascot, 1983; et à *Cris sur le bayou : naissance d'une poésie acadienne en Louisiane*, Montréal, Intermède, 1980.

33. Par exemple : *C'est p'us pareil*, monologues par Richard Guidry (1982); l'anthologie *Acadie tropicale* (1983); et, plus tard, *Une fantaisie collective : Anthologie du drame louisianais cadien* (1999), éd. May G. Wagonner.

34. Christian Hommel a participé à une relance de *Feux follets*, vers le milieu des années 1990. Il va sans dire que bien des choses sont simplifiées ici. Pour un survol de la (re)publication de la littérature louisianaise avant 2004, voir l'article de Wagonner (auquel notre titre fait un clin d'œil), « À la recherche des textes perdus : découverte et création en Louisiane » dans *Mémoires francophones : la Louisiane*,

comme David Cheramie, Jean Arceneaux, Zachary Richard et Deborah Clifton se faisaient éditer à Moncton, aux Éditions d'Acadie ou chez Perce-Neige, dans la collection « Acadie tropicale ».

J'aimerais hasarder ici une explication. C'est que les poètes de la Renaissance cadienne et créole n'ont pas revendiqué de filiation avec leurs devanciers créoles du siècle précédent. La raison en est simple : les écrivains contemporains s'identifiaient davantage à la culture populaire, véhiculée par les langues vernaculaires louisianaises, qu'à l'héritage littéraire légué par leurs prédécesseurs, manieurs d'une langue souvent châtiée, trop proche du français « étranger » que voulaient imposer certains promoteurs de la langue dans les années 1970–1980. Par conséquent, les œuvres « historiques » étaient laissées aux chercheurs et aux quelques professeurs qui donnaient des cours sur la littérature louisianaise et, de temps en temps, se consacraient à une réédition ou à une édition critique. Par ailleurs, la production contemporaine ne vient qu'au compte-gouttes, situation qui ne favorise guère la durée d'une entreprise éditoriale « sur place ».

Le fonds créole, patrimoine littéraire historique, garantit en contrepartie la régularité requise. Et c'est là l'essentiel du double jeu des Éditions Tintamarre, qui présentent la littérature louisianaise comme un ensemble, au lieu de ressasser la rupture entre, disons, 1923 (date à laquelle cessa de paraître *L'Abeille de la Nouvelle-Orléans*, dernier quotidien francophone de la Louisiane) et 1968, date de la fondation du CODOFIL. Tout au contraire, cet écart est comblé en vertu de l'expérience minoritaire, d'où l'allusion aux « *mots des gens qui l'ont vécue ou qui la vivent encore* ».

Le développement du patrimoine vivant que serait la littérature actuelle est lié au succès des rééditions et des éditions critiques. Kress explique :

Les textes anciens financent ceux d'aujourd'hui; cela parce que ce sont des professeurs qui commandent les œuvres du XIX^e siècle pour des cours, donc en plus grande quantité, alors que les textes contemporains intéressent davantage des particuliers et se vendent en plus petit nombre.³⁵

Cette formule n'a en soi rien d'original : toutes les grandes maisons d'édition misent sur leurs « valeurs sûres » et leurs classiques, pour compenser des projets moins rentables.

Guy Clermont, Michel Beniamino et Arielle Thauvin-Chapot (dir.), Limoges, Presses universitaires de Limoges, p. 57–66.

35. CP, 16 août 2010.

Il s'est d'ailleurs installé une sorte de répartition des tâches entre les Éditions Tintamarre et les presses du Centre d'études louisianaises à Lafayette, devenues la maison UL Press, pour toute l'Université de Louisiane à Lafayette, en 2009. Le Centre semble s'être désengagé de l'édition en français, pour se focaliser sur des ouvrages scientifiques sur la culture louisianaise, tandis que Tintamarre a refusé des manuscrits d'études savantes afin de mieux concentrer ses efforts sur le patrimoine littéraire — d'hier et d'aujourd'hui. M. Kress a déclaré en entretien que : « *Lorsque nous avons commencé à rééditer la littérature créole, je croyais sincèrement qu'une autre institution allait s'occuper des écrits contemporains.* »³⁶ Cela ne s'est pas produit et Tintamarre s'est mis à cultiver activement « du vivant » à partir de 2005. Kirby Jambon, qui se produisait en public depuis plusieurs années avant la parution de *L'École gombo*, affirme avoir été contacté par Kress pour qu'il soumette un manuscrit à Tintamarre³⁷.

Désormais, Tintamarre paraît être en passe de devenir le « chez-nous » des auteurs louisianais contemporains; la réputation que la maison d'édition s'est taillée depuis 2003 — grâce en grande partie à la littérature créole — donne une certaine visibilité à ses livres, toutes proportions gardées. Beverly Matherne, poète ayant à son actif plusieurs recueils bilingues, s'est adressée aux Éditions Tintamarre pour la publication de *Lamothe-Cadillac* après avoir lu les livres de Cheramie et de Jambon. Matherne a été invitée par la suite à deux festivals littéraires au Canada et a reçu deux prix littéraires au Michigan, où elle réside et enseigne la création littéraire³⁸. *L'École gombo* de Jambon ayant été primé par le site Internet *Mondes francophones*, l'auteur a participé à titre de poète invité au Festival international de la poésie à Trois-Rivières à l'automne 2010. Ces écrivains estiment que leur collaboration avec Tintamarre leur permet à la fois de contribuer à l'épanouissement du français en Louisiane et de rejoindre les francophonies d'ailleurs.

Or considérer les œuvres nouvelles comme relevant du patrimoine implique un rapport différent à la propriété intellectuelle. C'est ce que reflètent les contrats d'auteur : moyennant une somme fixe, Tintamarre acquiert les droits sur l'œuvre jusqu'à épuisement du premier tirage, après quoi ils sont rétrocédés à l'auteur, qui peut renouveler ou non son contrat; cette disposition prévoit entre autres la possibilité qu'un autre éditeur, de la Louisiane ou d'une autre région, puisse republier ces livres si l'auteur le souhaite.

36. *Ibid.*

37. CP, 14 août 2010.

38. CP, 3 août 2010.

Un projet à venir se révèle encore plus parlant. En 2009, le comité de rédaction a reçu un manuscrit d'un Ronnie Châtelain, francophone originaire de la paroisse des Avoyelles et auteur de contes cocasses, inspirés de thèmes traditionnels que cet écrivain soumet à un traitement original et irrévérencieux. Le comité a approuvé le manuscrit avec enthousiasme, tout en soulevant des problèmes de graphie dus au simple fait que Châtelain a appris à écrire le français en autodidacte. Actuellement, ce dernier corrige ses textes avec l'aide d'Amanda Lafleur, lexicologue louisianaise de renom, qui l'encourage à employer les normes orthographiques adoptées par le tout nouveau *Dictionary of Louisiana French*³⁹. S'il y a là une façon particulière de développer le patrimoine littéraire, c'est justement dans un tel esprit que, conformément à la demande de Châtelain, son œuvre entrera dans le domaine public à l'expiration d'une période de dix ans. Ainsi ses contes feront-ils très littéralement partie du patrimoine francophone louisianais.

Les Éditions Tintamarre, vivier des études louisianaises (en français)

Outre son enracinement dans le contexte du développement du français, Tintamarre s'appuie sur l'intérêt qu'ont toujours suscité en Louisiane les études sur la littérature louisianaise du ^{xix}^e siècle. Tant s'en faut que cette initiative soit née dans un vide. D'un côté, plusieurs projets de réédition et d'édition critique l'ont précédée, soit des anthologies, comme *Littérature française de la Louisiane* de M. Allain et B. Ancelet⁴⁰, soit des éditions annotées comme celles de *L'Habitation Saint-Ybars* de R. Hamel⁴¹, soit des nouvelles et récits de Michel Séigny préparée par F. Amelinckx⁴². Mais ces publications, certaines d'excellente qualité, restaient des incidents isolés les uns des autres, inaptes en soi à susciter un intérêt plus que passer au corpus louisianais en dehors des universités où enseignaient des professeurs qui avaient accès aux archives. D'un autre côté, les structures institutionnelles de la francophonie louisianaise ont donné lieu à des échanges dont a pu tirer profit les Éditions Tintamarre; nous pensons surtout, mais pas seulement, au Consortium CODOFIL des collèges et universités louisianais.

39. Albert Valdman (dir.), Kevin J. Rottet (dir. associé), Barry Jean Ancelet *et al.* (dir. adjoints), *Dictionary of Louisiana French: As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, Jackson, University Press of Mississippi, 2010.

40. Bedford, N.H., National Materials Development Center for French, 1981.

41. Alfred Mercier, *L'Habitation Saint-Ybars, ou Maîtres et esclaves en Louisiane : récit social, 1881*, texte présenté et annoté d'après les manuscrits par Réginald Hamel, Montréal, Pierre-Clement-de-Laussat, 1982.

42. Michel Séigny, *Michel Séigny – Homme libre de couleur de la Nouvelle-Orléans*, compilation, introduction et notes par Frans C. Amelinckx, Québec, Presses de l'Université Laval/CIDF, 1998. Cette liste n'est certainement pas exhaustive.

Les Éditions Tintamarre semblent destinées à servir de vivier des études louisianaises pour des chercheurs de la Louisiane souhaitant diffuser leurs recherches en français. Sur la douzaine d'éditions savantes (critiques ou commentées) déjà parues, si nous faisons exception de *L'Anthologie* des étudiants du Centenary College, sept ont été préparées par des chercheurs affiliés à une institution louisianaise au moment de leur parution; et seulement une par un chercheur n'ayant jamais fait d'études ou détenu un poste en Louisiane. Les Éditions Tintamarre ont pu donc récupérer des projets d'édition réalisés dans d'autres universités, par des professeurs ou des étudiants, qui auparavant n'avaient pas ce débouché. Cette participation des francophonistes louisianais ressortit au double jeu de Tintamarre : la maison d'édition attire des chercheurs désireux de publier en français parce que le français est encore revendiqué comme langue vivante en Louisiane. Voilà un juste retour des choses : si l'ancien finance le contemporain, la réalité contemporaine justifie la démarche vis-à-vis de l'ancien.

Le parcours de Chris Michaelides de l'Université de Louisiane à Monroe (ULM) est à ce titre exemplaire. Spécialiste d'études seiziémistes, Michaelides s'est converti à la littérature louisianaise après avoir assisté à un séminaire sur la littérature louisianaise et à des réunions du CODOFIL. Kress l'a invité d'abord à faire une présentation au Centenary College et, lors de la création de la maison d'édition, à se joindre au comité de rédaction et à soumettre un projet d'édition critique, l'anthologie *Paroles d'honneur*. Alors qu'auparavant, son activité et son enseignement faisaient chambre à part, Michaelides affirme : « *cet état des choses a radicalement changé après ma "découverte" des études louisianaises et ma collaboration aux Éditions Tintamarre* ». Il poursuit :

J'ai développé un cours de littérature louisianaise et travaillé avec plusieurs étudiants sur des projets de recherches indépendants portant sur des écrivains louisianais. En général, je trouve que mes recherches sont maintenant beaucoup mieux intégrées à mon travail d'enseignant.⁴³

Comme au Centenary College et dans d'autres institutions louisianaises, l'intégration du patrimoine littéraire louisianais dans le programme de français à l'ULM répond de toute évidence à l'intérêt que la francophonie « indigène » suscite chez les étudiants. Michaelides prépare actuellement une deuxième anthologie, à la réalisation de laquelle auront contribué des étudiants.

43. CP, 9 août 2010.

Dans le cas de Christian Hommel, auteur de l'édition de *Les Quarteronnes de la Nouvelle-Orléans*, la présence des Éditions Tintamarre aura été déterminante pour son orientation professionnelle. Québécois d'origine, Hommel a fait une maîtrise à Lafayette sous la direction du professeur Amelinckx. Passionné de l'œuvre de Sidonie de La Houssaye, le jeune chercheur s'est ensuite inscrit à l'Université de Pennsylvanie; cependant, ses professeurs ont émis des réserves quant à un projet de thèse sur une œuvre inconnue et indisponible. Ils ont acquiescé seulement lorsqu'il a présenté la possibilité de faire une édition critique — qui serait publiée — de l'œuvre qu'il étudiait; cette édition, il l'a préparée concurremment avec sa thèse de doctorat⁴⁴. Depuis 2008, Hommel enseigne au département de langue et littérature françaises de l'Université de Virginie et M. Kress a signalé que *Les Quarteronnes* sont l'un des *best-sellers* de Tintamarre. À travers l'expérience d'Hommel, nous voyons comment les études louisianaises *en français* sur la littérature du XIX^e siècle peuvent se déprovincialiser et prendre leur place au sein des études francophones.

Conclusion : la cohérence d'une contradiction

Derrière le double jeu de la redécouverte et de la création contemporaine, il y en a un autre, non moins important, entre la *lisibilité* et l'*illisibilité* de la littérature louisianaise éditée par Tintamarre. Par le *lisible* et l'*illisible*, j'entends la distinction entre deux fonctions du livre en français, soit le *livre-texte*, soit le *livre-monument*. Ce sont là, selon les différents champs d'insertion, l'endroit et l'envers d'un même effort de récupération patrimoniale. Cette dimension presque contradictoire de l'initiative, il importe d'en tenir compte pour comprendre l'épanouissement d'une (petite) presse universitaire en langues patrimoniales dans un milieu très majoritairement anglophone.

À un niveau très concret, le livre-texte signifie que cette littérature peut être lue. Le projet Tintamarre a rendu le patrimoine littéraire franco-louisianais accessible au lecteur francophone et, grâce aux textes de présentation de la série Éditions Tintamarre, intelligible au non-spécialiste.

Il semblerait de plus que les Éditions Tintamarre soient survenues à un moment où ces œuvres sont devenues épistémologiquement recevables. C'est-à-dire que le « phénomène Tintamarre » coïncide avec une transformation profonde des études françaises, du fait de l'arrivée des littératures francophones dans les départements étatsuniens et d'une remise en question des bases mêmes de la discipline. En 2003 (année de la création des Éditions Tintamarre), dans un numéro spécial de la revue

44. CP, 13 août 2010.

Yale French Studies consacré à cette crise d'identité, Farid Laroussi et Christopher L. Miller constataient que les études françaises, « *devenues "multiculturelles", peut-être à contre-cœur* »⁴⁵ depuis les années 1980, s'étaient ouvertes à une conception spatiale ou géographique sensible aux francophonies multiples, à côté du modèle séculaire temporel de la tradition littéraire. La littérature louisianaise n'est pas mentionnée dans ce numéro de *YFS*. Sept ans plus tard, des textes louisianais édités par Tintamarre sont enseignés par Miller, auteur de *The French Atlantic Triangle: Literature and Culture of the Slave Trade*⁴⁶, dans des cours sur l'identité créole dans les sociétés de la Caraïbe⁴⁷. Les livres de Tintamarre ont été adoptés non seulement à Yale, mais à la NYU, à Perdue, à l'Université du Missouri, à Duke, pour ne nommer que ces institutions-là.

Le cas de l'Université Duke, dont le Centre d'études françaises et francophones est à l'avant-garde des réflexions pluridisciplinaires sur le monde atlantique francophone, est tout à fait instructif. La professeure Deborah Jenson, codirectrice du Centre (avec l'historien Laurent Dubois), se sert des livres de Tintamarre à des fins de recherche et d'enseignement. Elle m'a signalé que, jusqu'à récemment, elle consultait presque exclusivement les éditions de Tintamarre, qu'elle cite dans ses travaux sur la problématique créole. À l'automne 2010, elle donnait un cours intitulé « D'Haïti à la Nouvelle-Orléans » explorant les liens historiques, culturels et littéraires entre ces deux régions de la francophonie (et de la créolophonie)⁴⁸.

Nous voilà bien loin, grâce à des perspectives comparatives appropriées, du gabarit lansonien qui faisait débiter, en 1982, un article d'un louisianiste dans ces termes presque contrits : « *C'est avec quelques réserves que je ressuscite [le romancier] Alfred Mercier et le petit univers littéraire qu'il représentait.* »⁴⁹ Avec la circulation accrue des textes louisianais, le dépassement d'un tel complexe d'infériorité affranchira le discours critique du stade « présentationnel » de la sempiternelle « redécouverte ».

Au livre lisible s'oppose le livre-monument de la littérature louisianaise, produit susceptible d'être apprécié par un public qui, même s'il ne lit pas le français, considère comme sien, comme un bien culturel

45. Farid Laroussi et Christopher L. Miller, « Editors' Preface : French and Francophone: The Challenge of Expanding Horizons », *Yale French Studies*, n° 103, 2003, p. 1. Nous traduisons.

46. Durham, Duke University Press, 2008.

47. CP, 10 octobre 2010.

48. En guise d'anecdote, elle ajoute que « *les étudiants aiment beaucoup les livres de Tintamarre — et du côté visuel, ces œuvres sont belles!* » (CP, 15 août 2010).

49. George Reinecke, « Alfred Mercier, French Novelist of New Orleans », *The Southern Quarterly*, n° 20, 1982, p. 145. Nous traduisons.

commun, le patrimoine francophone de l'État. Après tout, plus d'un million de Louisianais déclarent avoir des origines françaises — beaucoup ont aussi des origines africaines, espagnoles, autochtones, etc. — et les cultures créoles et cadiennes, plus ou moins exotisées, exercent une fascination sur l'ensemble de la population. Certaines variétés de l'anglais régional de la Louisiane sont parsemées de mots provenant du français louisianais, et les Louisianais revendiquent ces emprunts comme autant de signes d'un héritage linguistique particulier⁵⁰. À titre symbolique, la réédition de la littérature louisianaise *en français* peut être perçue comme une réactivation d'un patrimoine linguistique qui ne soit pas l'apanage d'un groupe ethnique donné.

Telle est la vision du travail des Éditions Tintamarre véhiculée par les représentations médiatiques de l'initiative. En 2007, le magazine *Imagine Louisiana* publiait un article intitulé « *Creole Voices : Heritage publishers at Centenary College find gold in Louisiana's "lost" literature* »⁵¹, de Bonnie Warren. La journaliste salue le projet, qu'elle situe dans le contexte de la francophonie vivante, et résume dans un encadré deux romans... pour des lecteurs majoritairement anglophones. Un reportage diffusé en 2009 par la chaîne télévisée KTBS Shreveport, affiliée au réseau national ABC, mettait l'accent sur le rôle joué par les étudiants dans la production des livres, dont le résultat est montré par une prise de vue juxtaposant l'édition originale de *L'Habitation Saint-Ybars* d'Alfred Mercier (1881) et la réédition de Tintamarre. Si le ton est celui de la fierté, ni l'article de *Imagine Louisiana* ni le reportage télévisé ne mentionnent l'éventualité de versions traduites ou même les traductions déjà disponibles. Paradoxalement, le contenu compterait moins que ce qu'il représente : une régénération du passé, du patrimoine littéraire respecté dans sa différence, malgré son inaccessibilité.

Si ce sont des lecteurs francophones, des professeurs et des chercheurs qui achèteront le livre-texte, l'importance du livre-monument n'est pas à sous-estimer. Car nombreux sont les bailleurs de fonds et les personnalités politiques ne connaissant pas le français dont le soutien peut bénéficier aux Éditions Tintamarre. M. Kress a déjà témoigné devant l'assemblée législative de la Louisiane au sujet du patrimoine linguistique de l'État et il faut croire que son investiture en 2010 comme deuxième consul honoraire de France l'amènera à se prononcer davantage sur ce dossier. Plus généralement, on peut dire que l'activité de Tintamarre « réindigénise » le français écrit alors qu'il a été longtemps associé au « français de la France ».

50. Elbe, *op. cit.*, p. 211.

51. Document Word fourni par l'auteure.

La réincarnation patrimoniale de la littérature louisianaise fait donc penser à cette blague (de Barry Ancelet, je crois) selon laquelle, chaque fois que l'on annonce le décès du français louisianais, celui-ci se redresse dans son cercueil pour demander : « Je peux a'oir une aut' bière? ». La prochaine fois, ce sera peut-être pour demander un livre de Tintamarre.